

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-  
JÉSUS

*Procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue lundi 3 février 2020, à 19h30 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.*

*Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire*

*Messieurs les conseillers Jason Nadeau  
François Paré  
Alain Faucher  
Valmond Lessard  
Daniel Paré*

*Le conseiller André Giguère est absent.*

*La directrice générale et secrétaire-trésorière Marie-France Létourneau est présente.*

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

*Le maire fait l'ouverture de la séance et souligne l'anniversaire au mois de février de M Alain Faucher.*

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.*

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2020*
- 4. Suivi des dossiers*
- 5. Lecture de la correspondance*
- 6. Salle et période de questions*
- 7. Avis de motion et dépôt projets de règlements*
  - 2020-03-266, imposant les taux de compensation pour l'exercice financier 2020*
  - 2020-03-267, sur les tarifs exigibles décrétant les tarifs des honoraires exigibles lors de l'émission des permis et certificats*
- 8. Étude et adoption des comptes*
- 9. Résolution d'adoption des comptes «Programme d'aide à la voirie locale»*
- 10. Compte-rendu des comités*
- 11. Questions diverses*
  - Mémoire Bape Amiante*
  - Secrétaire-trésorière adjointe*
  - Contrat directrice générale*
- 12. Levée de la séance*

2020-02-3751

*Il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté et de laisser «Questions diverses» ouvert.*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2020**

*«Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 au moins 72 heures avant la tenue des présentes, en conséquence»*

2020-02-3752

*Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 13 janvier 2020 soit accepté.*

#### **4. SUIVI DES DOSSIERS**

- **Projet de loi n° 48 (fiscalité agricole)**

*Remis à la prochaine séance*

#### **5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- **Bilan incendie décembre 2019**

*M. le maire donne lecture du bilan incendie du mois de janvier 2020*

- **Remerciement de l'AFEAS**

*Une lettre de remerciement de l'AFEAS pour l'aide financière que nous leur avons accordé.*

- **Simulation plan de mesure d'urgence en sécurité civile**

*Communiquer avec M. Serge Morin, consultant en sécurité civile de sa disponibilité dans les deux dernières semaines de février.*

- **Forum régional sur le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)**

2020-02-3753

*Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, la directrice générale et l'inspecteur en bâtiments et environnement à assister à ce forum régional qui se tiendra le 26 février prochain au Centre Caztel à Ste-Marie et de payer les frais d'inscription de 25\$ par personne.*

- **Fresque géante de la MRC des Appalaches, invitation aux citoyens à créer une œuvre collective représentant notre municipalité**

*Le conseiller François Paré communiquera avec Madame Amélie Jacques d'organiser la rencontre avec les artistes de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus,*

- **Travaux de remplacement du pont P-00858, situé sur le 4<sup>e</sup> rang sud**

*Attendu que le Ministère des transports du Québec planifie de remplacer le pont P-00858 situé sur le 4<sup>e</sup> rang sud, au-dessus du ruisseau Cloutier puisque ce pont est rendu à la fin de sa vie utile;*

*Attendu que le Ministère des transports du Québec projette de reconstruire le tablier avec une largeur carrossable entre les chasse-roues de 6,7 mètres plutôt que la largeur actuelle de 6,83 mètres;*

*Attendu que le Ministère des transports du Québec demande à la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus ses commentaires sur ces travaux planifiés et les contraintes particulières qu'il devrait considérer;*

**Attendu que** présentement nos camions sont déjà restreints par la largeur actuelle lors de l'entretien hivernal;

2020-02-3754

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus demande au Ministère des transports de maintenir la largeur actuelle soit 6,83 mètres et propose même une augmentation de largeur.

➤ **Contribution au service de transport adapté pour l'année 2020**

2020-02-3755

Il est proposé par le conseiller Daniel Paré, appuyé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité que la corporation municipale de Sacré-Cœur-de-Jésus, participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2020 au montant de 2,51\$ par habitant, soit pour un nombre de 534 habitants pour une contribution totale de 1 340,34\$.

Que les prévisions budgétaires 2020 soient adoptées tel que présentées par l'organisme délégué.

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

➤ **Demande d'aliénation/lotissement à la CPTAQ de M. Claude Bosa sur les lots 4 544 430 et 4 545 155 cadastre du Québec**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de la Paroisse de Sacré-Cœur-de-Jésus a pris connaissance de la demande d'aliénation/lotissement que M. Claude Bosa désire présenter à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation pour une demande d'aliénation/lotissement sur les lots 4 544 430 situé dans la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, du lot 4 545 155 situé dans la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton;

**ATTENDU QUE** le lot visé par la demande dans la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus représente une superficie de 51,9 hectares et qui a pour objectif de lotir une partie des lots 4 544 430 et 4 545 155 d'une superficie de 128,3 hectares;

**ATTENDU QUE** l'autorisation recherchée n'aura pas pour effet de diminuer ni de nuire aux exploitations agricoles avoisinantes;

**ATTENDU QUE** ce terrain est situé dans la zone agro-forestière dans la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus;

**ATTENDU QUE** la demande est conforme aux règlements de zonage de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus;

2020-02-3756

En conséquence, il est proposé par le conseiller François Paré, appuyé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus appuie la demande que M. Claude Bosa présente à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation d'aliéner/lotir une partie des lots 4 544 430 et 4 545 155 d'une superficie de 128,3 hectares.

## 6. SALLE ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente

## 7. AVIS DE MOTION - DÉPÔT ET PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

- **Avis de motion - dépôt et présentation du projet de Règlement 2020-03-266, imposant les taux de compensation pour l'exercice financier 2020**

Attendu que la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus veut modifier son règlement sur les taux de compensation pour l'exercice financier 2020;

2020-02-3757

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus adoptera le règlement 2020-03-266 imposant les taux de compensation pour l'exercice financier 2020 .

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le maire.

- **Avis de motion - dépôt et présentation du projet de Règlement 2020-03-267, décrétant les tarifs exigibles des honoraires lors de l'émission des permis et certificats**

2020-02-3758

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus adoptera le règlement 2020-03-267 décrétant les tarifs exigibles des honoraires lors de l'émission des permis.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le maire.

## 8. ÉTUDE ET ADOPTION DES COMPTES

Le Conseil procède à l'étude des comptes à payer pour le mois de janvier 2020.

Salaire du mois de janvier 2020	24 558,46 \$
Comptes à payer C2000010 à C2000023	7 810,94 \$
P2000019 à P2000042	57 779,93 \$
L2000005 à L2000014	12 646,19 \$

2020-02-3759

*Les comptes sont acceptés et le paiement en est autorisé sur proposition du conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers.*

#### **9. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION**

*Attendu que la municipalité de la paroisse de Sacré-Cœur-de-Jésus a pris connaissance des modalités d'application de volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);*

*Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;*

*Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;*

*Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;*

2020-02-3760

*Pour ces motifs, sur la proposition du conseiller François Paré, appuyé par le conseiller Jason Nadeau, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Sacré-Cœur-de-Jésus approuve les dépenses d'un montant de 50 711\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.*

#### **10. COMPTE-RENDU DES COMITÉS**

##### **➤ Maison des Jeunes**

*Le conseiller Jason Nadeau nous informe que la prochaine rencontre de la Maison des Jeunes aura lieu le 11 février prochain.*

##### **➤ Bibliothèque La Bouquinerie**

*Le conseiller François Paré donne un compte-rendu de la Bibliothèque La Bouquinerie*

##### **➤ Club de ski de fond La Balade**

*Le conseiller François Paré donne un compte-rendu du club de ski de fond La Balade*

##### **➤ Vente de la dameuse Pisten Bully PB130, année 1989**

2020-02-3761

*Il est proposé par le conseiller Alain Faucher de nommer François Paré responsable de la vente de la dameuse Pisten Bully PB130, année 1989. Le prix de vente demandé est de 25 000\$ négociable.*

➤ **Demande de collaboration «Défi vélo David Nadeau»**

*Remis à la prochaine séance*

➤ **Régie du Parc industriel Beauce-Amiante**

*M. Guy Roy, maire donne un compte-rendu de la Régie du parc industriel Beauce-Amiante*

➤ **Service incendie**

*M. Guy Roy, maire donne un compte-rendu du service incendie*

➤ **Comité culturel**

*Le conseiller Alain Faucher donne un compte-rendu du Comité culturel*

➤ **Chambre de commerce**

*Le conseiller Valmond Lessard donne un compte-rendu de la Chambre de commerce*

**11. QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Mémoire BAPE, Amiante**

*Un mémoire sera déposé le 12 février prochain par la municipalité au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés.*

➤ **Ouverture de poste - Secrétaire-trésorière adjointe**

*Le comité de travail rencontrera cette semaine, les deux candidates qui ont déposé leur CV pour combler le poste de secrétaire-trésorière adjointe*

➤ **Contrat d'embauche de la nouvelle directrice générale/ secrétaire-trésorière**

*Attendu que la directrice générale/ secrétaire-trésorière Madame Marie-France Létourneau a signifié que son contrat de travail prendra fin le 2 mai 2020;*

*Attendu que la secrétaire-trésorière adjointe Madame Sylvie Mercier a mentionné son intérêt à occuper le poste de directrice générale et secrétaire trésorière;*

*Attendu que le conseil municipal a accepté les modalités du nouveau contrat de travail de Madame Sylvie Mercier à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.*

2020-02-3762

*Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Guy Roy, maire et Mme Marie-France Létourneau, directrice générale à signer le contrat d'embauche de la nouvelle directrice générale.*

➤ **Rémunération de la secrétaire-trésorière adjointe**

*Attendu que Madame Sylvie Mercier recevra la formation adéquate de Madame Marie-France Létourneau en vue d'occuper le poste de directrice générale, suite à la fin de son contrat au mois de mai 2020.*

*Attendu que le conseil municipal comprend que Madame Sylvie Mercier aura par le fait même plus de responsabilité.*

2020-02-3763

*Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité que la rémunération de la secrétaire-trésorière adjointe soit augmenté de la moitié de l'entente prise dans son nouveau contrat de travail et ceci, jusqu'à la fin du contrat de travail de la directrice générale.*

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-02-3764

*Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.*

*Guy Roy  
Maire*

*Marie-France Létourneau  
Dir. générale/secrétaire-trésorière*

*Je certifie que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus ne dispose pas des crédits suffisants afin d'acquitter les dépenses des résolutions suivantes # 2020-02-3753, 3755, 3759, 3763.*